



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

La Société RWiFi, invite le Client à utiliser son site [www.RWiFi.fr](http://www.RWiFi.fr) et met à sa disposition des documents sous réserve qu'il s'engage à respecter les conditions des présentes informations légales que RWiFi sera libre de modifier à tout moment. Si le Client n'accepte pas ces conditions, il ne doit accéder ou utiliser ce site. Toute prise de commande au titre d'un produit figurant au sein de la boutique en ligne du site web [www.RWiFi.fr](http://www.RWiFi.fr) suppose la consultation préalable et l'acceptation des présentes Conditions Générales qui pourront être enregistrées ou éditées sur un support durable. En conséquence, le Client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes Conditions Générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où le Client souhaite commander en ligne les produits présentés dans le cadre de la boutique du site web et clique sur le bouton Achat + forfait ou Montant à régler + forfait ou Payer + forfait à partir de 29,99 €/mois. RWiFi pourra modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment sous réserve de faire apparaître ces modifications sur son site. L'ensemble de ces informations sont présentées en langue française. Le Client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales.

### **ARTICLE 1 : OBJET**

Les présentes Conditions Générales de Vente à distance ont pour objet de définir les Conditions de Vente à Distance (« CGV ») par RWiFi de son matériel (« Produits ») et de ses offres mobiles, Forfaits (« Services »). Les Conditions Générales de Vente à Distance complètent les Conditions Générales d'abonnement (« Contrat ») applicables aux Services.

Les CGV s'appliquent à toutes les ventes conclues par le biais du site Internet [www.RWiFi.fr](http://www.RWiFi.fr) et de façon exclusive aux relations commerciales actuelles et futures existant entre RWiFi et ses Clients.

### **ARTICLE 2 : COMMANDE**

Toute commande d'un Produit et/ou d'un Service sur le site [www.RWiFi.fr](http://www.RWiFi.fr) nécessite que le Client dispose d'une carte bancaire valide et que la livraison s'effectue au domicile du Client en France métropolitaine. Le Client doit également disposer d'une adresse e-mail valide accessible depuis un ordinateur. Pour un accès à internet le Client doit disposer d'une carte SIM peuvent se connecter aux réseaux mobiles 3G et 4G.

RWiFi informe sa clientèle que pour des raisons de sécurité liées notamment à la vente de produits dématérialisés, une personne peut réaliser sur le site [www.RWiFi.fr](http://www.RWiFi.fr) au maximum cinq paiements par carte bancaire sur une période de sept jours glissants par adresse IP pour un montant total de 500 € TTC.

Les données électroniques contenues sur le bon de commande complété et validé par le Client ont valeur probatoire. RWiFi se réserve le droit, préalablement à la livraison du (des) Produit(s) et/ou à l'activation du (des) Service(s), de procéder à des vérifications portant sur ces informations.

RWiFi se réserve le droit de refuser toute commande en cas de motif légitime tel que des quantités anormalement élevées ou un incident de paiement préalable.

Les offres du site sont valables dans la limite des stocks disponibles.

### **ARTICLE 3 : VALIDATION DE LA COMMANDE**

La confirmation de la commande s'opère en cliquant sur le bouton « Achat + forfait ou Montant à régler + forfait ou Payer + forfait à partir de 29,99 €/mois avec obligation de paiement », après saisie par le Client de son identifiant et de son mot de passe ainsi que son numéro de carte bancaire ou la saisie par le Client du mandat de prélèvement SEPA. En confirmant sa commande, le Client accepte l'intégralité des présentes CGV mises à sa disposition sur le site, et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, renonçant de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire, et notamment de ses propres conditions générales d'achat, l'acte d'achat entraînant acceptation de ces CGV. Cette confirmation ainsi que l'ensemble des données que RWiFi aura enregistrées constitueront la preuve de ces transactions.

### **ARTICLE 4 : CONFIRMATION DE COMMANDE**

Après avoir reçu la confirmation de la part du site bancaire de son paiement, RWiFi confirme la commande en adressant au Client, par email ou par SMS, un récapitulatif comprenant certaines informations relatives à son Service et/ou Produit (instructions d'appels, matériel paramétrage...)

### **ARTICLE 5 : PRIX**

Les prix indiqués en euros sont réputés toutes taxes comprises (TTC). RWiFi se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Seront appliqués les tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande. En cas de changement du taux de TVA, celui-ci sera automatiquement répercuté sur le prix des produits et services.

## **ARTICLE 6 : FACTURATION ET PAIEMENTS**

RWiFi s'engage à mettre gratuitement à la disposition du Client, sur support dématérialisé, sa facture ainsi que la facture détaillée de ses consommations. Ces factures seront envoyées par email à l'adresse électronique communiquée par le Client au moment de la souscription à son Forfait RWiFi. Les factures seront également téléchargeables dans son espace personnel Accès client RWiFi sur le site [www.RWiFi.fr](http://www.RWiFi.fr). Le Client peut, sur simple demande effectuée par tout moyen et à tout moment, y compris lors de la souscription, demander à recevoir gratuitement ses factures sur support papier.

Le paiement est exigible dès la commande. Le débit de la carte est effectué immédiatement à la validation du paiement par le Client. Ce dernier peut effectuer le règlement par Carte Bancaire française MasterCard et Visa.

Les règlements des abonnements sont effectués par prélèvement SEPA, comme il est indiqué dans les conditions générales d'abonnement.

Les éléments de facturation et notamment les relevés de consommation servant à la facturation et établi par RWiFi sont opposables au Client en tant qu'éléments de preuve.

Le délai de prescription des créances est d'un an.

Les retards de paiement entraînent l'application de plein droit d'une majoration égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ce après mise en demeure de paiement restée sans effet 8 jours après sa réception. En cas d'incident ou de défaut de paiement, le contrat pourra être annulé.

En cas de remboursement, ce dernier est effectué par virement sur le compte bancaire identifié lors de la commande.

## **ARTICLE 7 : SÉCURISATION**

Le paiement en ligne est entièrement sécurisé : il utilise le protocole SSL (Secure Socket Layer). Les informations transmises sont cryptées par un logiciel et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau.

## **ARTICLE 8 : INFORMATIONS SUR LES PRODUITS**

8.a : RWiFi présente sur son site web les produits à vendre avec les caractéristiques nécessaires qui permettent de respecter l'article L 111-1 du Code de la consommation, qui prévoit la possibilité pour le consommateur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits qu'il souhaite acheter.

8.b : Les informations sur les tarifs de communication et leur variation sont fournies aux abonnés selon la grille tarifaire établie et mise à jour par RWiFi. En cas de modification contractuelle, entraînant notamment une hausse des tarifs, RWiFi informera ses clients au moins un mois avant sa prise d'effet. Tel que stipulé au contrat d'abonnement, la résiliation du contrat par l'abonné est possible à tout moment, notamment en cas de contestation d'une quelconque hausse tarifaire.

8.c : Les tarifs de communication indiqués, amputés du coût de connexion sont valables pour un unique appel ininterrompu. Les coûts de connexion et tarifs sont variables en fonction des destinations.

## **ARTICLE 9 : LIVRAISON**

Les commandes sont livrées en France métropolitaine, à l'adresse renseignée au moment de la commande. Les frais de livraison sont à la charge de RWiFi.

Le délai d'expédition pour toute commande est de 24h (journée ouvrable) et peut se prolonger jusqu'à 48h. En cas de commande le week-end ou un jour férié ou chômé, les délais sont décomptés à partir du premier jour ouvré suivant. Le client doit veiller à la bonne réalisation de la livraison en fournissant des renseignements exacts permettant la livraison effective. En cas d'impossibilité de livraison notifiée au client, celui-ci devra prendre contact avec le service client dont le coordonnées figurent ci-dessous. RWiFi ne sera en aucun cas responsable des délais complémentaires de livraison liés à ce défaut de renseignement. Les marchandises voyagent aux risques et périls de RWiFi. Service client : Tel : 05 64 11 00 40. Nos horaires d'ouverture sont de 10h à 18h du lundi au vendredi (5 jours sur 7).

Le client doit vérifier le contenu du colis en présence d'un agent de la Poste lors de la livraison. En cas d'avarie ou de colis ouvert, il conviendra de porter une réclamation auprès des services postaux et d'en adresser copie à RWiFi.

## **ARTICLE 10 : DROIT DE RÉTRACTATION**

Conformément aux dispositions en vigueur du Code de la consommation, le Client qui souscrit à distance a la faculté d'exercer son droit de rétractation en contactant, dans un délai de 14 jours à compter de la date de la commande, le Service client RWiFi par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au Service client : SERVICE CLIENT INTERNET RWiFi 1 Place de la Chapelle, 64600 Anglet Tel : 05 64 11 00 40 Fax : 05 64 11 00 40 Les frais relatifs au courrier recommandé sont remboursés sur simple demande du Client. RWiFi se réserve le droit de vérifier la consommation de la (des) carte(s). RWiFi remboursera au Client les paiements effectués dans les 14 jours qui suivent la demande de rétractation. Toutefois, RWiFi pourra facturer au Client les éventuels usages (prorata d'abonnement et communications non incluses) effectués pendant le délai de rétractation.

## **ARTICLE 11 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

RWiFi SE RÉSERVE EXPRESSÉMENT LA PROPRIÉTÉ DES PRODUITS LIVRES JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL DE LEUR PRIX EN PRINCIPAL ET EN INTÉRÊTS. LA SIMPLE REMISE D'UN TITRE DE PAIEMENT NE CONSTITUE PAS UN PAIEMENT. A DÉFAUT DE PAIEMENT DES SOMMES DUES PAR UN CLIENT, RWiFi PEUT SUSPENDRE DE PLEIN DROIT ET IMMÉDIATEMENT LA VALIDITÉ DE L'IDENTIFIANT CLIENT.

## **ARTICLE 12 : VICES APPARENTS, NON CONFORMITE, GARANTIES**

RWiFi garantit à tout Client que les Produits proposés sur le Site Internet sont conformes aux législations en vigueur et bénéficient des garanties légales de délivrance conforme (Code de la Consommation art. L 211-4 et suivants) et contre les vices cachés (Code Civil art 1641 et suivants) permettant au consommateur de renvoyer les produits livrés non conformes ou défectueux. Toute réclamation devra être adressée au service client par lettre recommandée avec accusé réception ou par télécopie. Elle devra contenir les justificatifs quant à la réalité des vices ou anomalies constatées. Code de la Consommation - Article L211-4 : Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage (...)

Code de la Consommation - Article L211-5 : Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle; présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; 2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Code de la Consommation - Article L211-12 : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Code Civil - Article 1641 : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Code Civil - Article 1648 alinéa 1er : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir en garantie légale de conformité, indépendamment de la garantie commerciale éventuelle. En cas de défaut de conformité du bien, il peut choisir entre son remplacement ou sa réparation, sauf coût manifestement excessif de cette dernière. Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les six mois suivant la délivrance du bien. Si le consommateur met en œuvre la garantie contre les défauts cachés (art. 1641 du Code Civil), il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente (art. 1644 du Code Civil).

## **ARTICLE 13 - RESPONSABILITÉ**

La responsabilité de RWiFi ne pourra être retenue en cas de manquement à ses obligations contractuelles du fait d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure pouvant être reconnu comme tel par un Tribunal français. La responsabilité de chacune des parties est limitée à la seule indemnisation des dommages directs causés à l'autre partie, à l'exclusion des préjudices indirects. De convention expresse, constituent des préjudices indirects, sans que cette responsabilité soit limitative : les pertes d'exploitation, la perte de substance du fonds de commerce, les pertes de bénéfices, les pertes de profits, la perte de clientèle. Les constructeurs des produits vendus sur le site restent responsables des données fournies sur les caractéristiques techniques des produits. Les variations esthétiques mineures n'engageront pas la responsabilité de RWiFi. En aucun cas RWiFi ne sera tenue pour responsable de dommage direct, spécial, accidentel ou indirect venant de l'utilisation ou de la possession de produits ou services fournis par RWiFi, RWiFi ne saurait être responsable en cas de vol du code permettant l'utilisation de la carte téléphonique virtuelle. Enfin, le Client reconnaît et accepte les risques liés aux spécificités d'Internet et des réseaux et notamment de transferts éventuels vers tous pays et du fait que des informations relatives à des données personnelles le concernant peuvent être captées et/ou transférées, notamment dans des pays n'assurant pas un niveau de protection adéquat des données personnelles. Le Client déclare et garantit qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes de l'Internet, et notamment que les transmissions de données et d'informations sur l'Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative. Le Client reconnaît que tout site peut faire l'objet d'intrusions de tiers non autorisées et être en conséquence corrompu, et que les informations circulant sur l'Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels (accès libre), contre des virus éventuels. RWiFi ne saurait être tenu pour responsable du dysfonctionnement des réseaux et des matériels téléphoniques étrangers.

## **ARTICLE 14 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

RWiFi traite toutes les informations concernant le Client avec la plus stricte confidentialité. Lors de ses achats, RWiFi ne demande au Client que les informations indispensables pour un traitement de qualité et un suivi attentif de sa commande. Conformément à la Loi " Informatique et Libertés " du 6 janvier 1978 le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données collectées qui peuvent être corrigées en ligne (modification) ou par courrier recommandé à RWiFi Service Client Internet, 1 Place de la Chapelle, 64600 Anglet (suppression). RECIPISSÉ DE DECLARATION à la CNIL N° 2005911. [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

## **ARTICLE 15 - PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE**

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle et industrielle quels que soient le fondement et le contenu sur les marques et signes distinctifs du vendeur ainsi que sur le produit vendu ou sur un quelconque élément du contenu du site internet. En se connectant sur le site Internet de RWiFi, qui est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle s'y rapportant, le client s'interdit de copier ou de télécharger tout ou partie de son contenu, sauf autorisation préalable et expresse de RWiFi.

## **ARTICLE 16 - DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES LITIGES**

Le Contrat est régi par la Loi française. Les relations entre les parties seront en conséquence régies par le droit français et compétence territoriale exclusive est donnée aux juridictions françaises. RWiFi et le Client s'efforceront de régler à l'amiable tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes. Toute réclamation doit être adressée au Service client RWiFi dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent sur la facture du Client. La réclamation est traitée dans un délai d'un mois calendaire à compter la réception de la réclamation. Si la réponse obtenue ne satisfait pas le Client, celui-ci est en droit de saisir le médiateur des communications électroniques en complétant en ligne le formulaire mis à disposition sur le site du médiateur ( [www.mediateur-telecom.fr](http://www.mediateur-telecom.fr)) ou fourni par le Service client sur simple demande.

## **CONDITIONS GENERALES DE SERVICE**

### **ARTICLE 1 : OBJET – CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales de Service, ci-après « Conditions Générales » ont pour objet de définir les conditions du service RWiFi (ci-après le « Service ») fourni par la société RWiFi, ci-après dénommée « RWiFi », à sa clientèle, ci-après dénommée le Client. Le Client est identifié par RWiFi par la souscription à son Service, c'est à dire par la première utilisation du Service telle que définie dans le manuel d'utilisation. Ces Conditions Générales s'appliquent à l'utilisation du « Pack » ou « Kit », savoir un pack ou kit prêt à l'utilisation comprenant l'achat du (matériel + carte sim + forfait si souscrit) modem routeur RWiFi selon le pack choisi (Offre avec achat du matériel + forfait €/mois si souscrit, RWiFi implique, pour le Client, son acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales. Les présentes Conditions Générales prévalent sur tout document du Client et tout autre document de RWiFi tels que prospectus, catalogues ou publicités qui n'ont aucune valeur contractuelle et ne donnent que des renseignements à titre indicatif. Les présentes Conditions Générales et /ou la grille tarifaire peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par RWiFi. Les modifications intervenues sont applicables aux souscriptions postérieures à ces modifications. Les présentes Conditions Générales font application des lois et règlements en vigueur et notamment du cahier des charges autorisant l'exploitation par le Service RWiFi d'un service numérique paneuropéen GSM-F1 (arrêté du 17 août 2000).

### **ARTICLE 2 : COMMANDE**

Toute commande d'un Produit et/ou d'un Service sur le site [www.RWiFi.fr](http://www.RWiFi.fr) nécessite que le Client dispose d'une carte bancaire valide et que la livraison s'effectue au domicile du Client en France métropolitaine. Le Client doit également disposer d'une adresse e-mail valide accessible depuis un ordinateur. RWiFi informe sa clientèle que pour des raisons de sécurité liées notamment à la vente de produits dématérialisés, une personne peut réaliser sur le site [www.RWiFi.fr](http://www.RWiFi.fr) au maximum trois paiements sur une période de sept jours glissants pour un montant total de 500€ TTC. Les données électroniques contenues sur le bon de commande complété et validé par le Client ont valeur probatoire. RWiFi se réserve le droit, préalablement à la livraison du (des) Produit(s) et/ou l'activation du (des) Service(s), de procéder à des vérifications portant sur ces informations

### **ARTICLE 3 : LA CARTE SIM ET LE CODE PIN**

L'achat du forfait et d'un Pack RWiFi n'entraîne pas la mise à disposition d'une carte SIM au Client, celle-ci lui est strictement personnelle, associée à un numéro lui permettant d'émettre et de recevoir des communications dans la limite de couverture du réseau national et des réseaux internationaux ainsi que de bénéficier des Prestations complémentaires telles qu'énoncées à l'article 6. La carte SIM est remise au Client par son opérateur téléphonique ou partenaire de RWiFi. Le Client doit être en possession d'une carte SIM, remise par son propre opérateur téléphonique. L'Opérateur (Orange, Bouygues Telecom, SFR, FREE et leurs filiales à bas coût, Sosh, B&You et Red,...etc) remet au Client une carte SIM à laquelle est associé un forfait data de 10 Mo ~ Illimités pour un accès à internet. Le Client est seul responsable de la carte SIM qui lui est ainsi remise par son opérateur et il ne peut, sous aucun prétexte, demander une carte SIM à RWiFi. En revanche, si le Client ne possède pas un forfait data et à l'issue d'une analyse, tests d'éligibilité au réseau mobile 4G+ / LTE de son domicile, le Service Technique et le Service Client RWiFi sont en mesure d'apporter une solution claire et instantané de toutes les offres internet (Orange, Free mobile, SFR, Bouygues Telecom... etc.) s'offrent à vous. La carte SIM mise à la disposition du Client par son opérateur est associée à un numéro ainsi qu'à un code PIN strictement confidentiel fourni par défaut lors de la souscription au Service. Le code PIN peut être demandé par le Service Technique afin de paramétrer le modem routeur pour un accès à internet optimal. Pour les offres limités RWiFi met à disposition du client si achat du pack internet une carte sim prépayée découverte d'une valeur de 9,90 euros; 100 Mo d'Internet Mobile depuis la France métropolitaine, 1 Heure d'appels, 100 SMS vers la France métropolitaine sur le réseau LTE ou une carte sim prépayée découverte d'une valeur de 19,99 euros; 20 Go d'Internet Mobile avec débit réduit ou facturé au-delà depuis la France métropolitaine, SMS/MMS illimités vers la France métropolitaine sur le réseau cellulaire Orange, Free mobile, SFR, Bouygues Telecom et autres partenaires comme les opérateurs de réseau mobile virtuels (MVNO).

### **ARTICLE 4 : LE PACK RWiFi**

Le modem routeur, antenne, booster réseau, carte sim associé à la l'offre avec achat du matériel RWiFi constituent ensemble le Pack RWiFi.

Le modem routeur, carte SIM ainsi que tout booster réseau inclus dans le Pack RWiFi devient la propriété du Client à condition du complet paiement du prix du Pack RWiFi. Le modem routeur et les accessoires inclus dans le Pack RWiFi ne sont pas garantis par RWiFi. Seul le fabricant du modem routeur ou des accessoires inclus garantit le Client, notamment contre les vices cachés de fabrication et/ou défaut de conformité de fabrication qui pourraient entacher le modem routeur et/ou les accessoires.

#### **ARTICLE 5 : APPELS VERS LES FIXES**

Inclus dans les forfaits ou Pack internet téléphone vers 99 numéros fixe différents par ligne et par mois, au-delà les appels sont facturés à la seconde. Dans la limite de 60 minutes de communication par appel, au-delà le temps de communication supplémentaire est facturé à la seconde ([voir tarifs](#)).

Appels Fixe inclus vers : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Danemark, Espagne, France métropolitaine, Royaume Uni, Grèce, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle Zélande, Panama, Pays Bas, Pologne, Portugal, Pérou, Russie, Singapour, Slovaquie, Suisse, Suède, Taïwan, Thaïlande, USA, Vénézuéla.

#### **ARTICLE 6 : PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES**

6.1. La carte SIM remise au Client par son opérateur téléphonique est associée à un numéro qui lui permet d'émettre et de recevoir des communications, mais également d'émettre et de recevoir des SMS et de se connecter à l'Internet Mobile, dits « Prestations complémentaires ».

6.2. Il est ici précisé que RWiFi n'est en aucune manière responsable du contenu des messages adressés par SMS au Client ou par le Client à des tiers.

6.3. Le Service permet au Client d'accéder à l'Internet Mobile depuis le modem routeur qu'il utilise, cette prestation complémentaire étant possible automatiquement dès la souscription du Client au service RWiFi à condition que le Client dispose d'une carte SIM compatible.

6.4. Le Client est expressément informé que RWiFi ne peut être tenue pour responsable, de quelque manière que ce soit, des services et contenus des services auxquels le Client peut avoir accès par l'Internet sur lesquels RWiFi n'exerce aucun contrôle, n'étant fournisseur ni de ces services, ni de leurs contenus.

6.5. Le Client reconnaît et accepte que les données émises ou en provenance de l'Internet ne sont pas protégées, que toute information, document ou message qu'il communique par l'Internet est à ses risques et périls et qu'il est également seul responsable de l'usage fait des données et contenus des services auxquels il a accès par l'Internet.

6.6. Les tarifs des Prestations Complémentaires SMS et Internet figurent dans la grille tarifaire remise par l'opérateur. Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment par ce dernier. Il est donc recommandé au Client de consulter, avant utilisation, la grille tarifaire largement diffusée par ses revendeurs.

6.7. Communications hors forfait. Lorsque le montant des communications, sms/mms, data internet hors forfait dépasse les seuils définis, RWiFi se réserve la faculté de demander à l'abonné le paiement des communications hors forfait déjà consommées.

6.8. Pour tout forfait Internet : les connexions data/internet sont décomptées de votre enveloppe 100Go ou 1000Go selon le forfait par mois, sous réserve d'une utilisation raisonnable. Au-delà, le prix est de 0.00924 € par Mo. Le hors forfait en Europe/DOM dont la France, la tarification au-delà du seuil du forfait, est de 0.00924 € TTC par Mo et 0,005 € TTC par Mo si le dépassement est supérieur au seuil de 200 Go par mois.

#### **ARTICLE 7 : LE SERVICE CLIENTÈLE**

RWiFi met à la disposition du Client un service clientèle joignable par téléphone, comme indiqué dans le manuel d'utilisation, du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures, ainsi que par courrier postal à l'adresse suivante : RWiFi - Service Clientèle 1 Place de la Chapelle, 64600 Anglet et courrier électronique à l'adresse email [info@rwifi.fr](mailto:info@rwifi.fr).

#### **ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DU CLIENT**

8.1. Le Client s'engage à utiliser le matériel et sa connexion internet en bon père de famille conformément à l'usage pour lequel il lui a été remis dans le cadre de son achat.

Il ne peut s'agir que d'un usage à titre personnel et non lucratif, le Client ne pouvant en aucune manière faire un usage commercial ou un usage détourné du Pack, sauf à engager sa responsabilité à l'égard de RWiFi.

En cas de manquement grave dans l'utilisation du pack par le Client, RWiFi se réserve le droit de suspendre son service immédiatement et sans préavis, en mettant hors service service attribuée au Client dans les conditions prévues aux articles 11 et 12 ci-dessous.

8.2. Le Client s'engage également :

à informer RWiFi par le biais de son Service Clientèle dans les 15 jours suivant la survenance de la modification d'une des informations mentionnées dans le formulaire d'identification remis à RWiFi ou à l'un de ses revendeurs et notamment de tout changement de nom ou d'adresse,

à utiliser le modem routeur avec un téléphone agréé conformément au Code des postes et des communications électroniques et par conséquent, à ne pas l'intégrer dans un autre équipement ou l'utiliser pour des communications dont l'acheminement serait détourné ou permettrait l'automatisation d'appels ou de messages,

en toutes circonstances, à ne pas utiliser le matériel à d'autres fins que celle de l'utilisation normale et personnelle du Service et de l'utilisation du réseau public de télécommunications conformément aux réglementations et loi en vigueur

8.3. Le Client s'engage à prendre les mesures propres à assurer la sauvegarde de son code PIN, dont il est le seul responsable de la conservation, de la confidentialité et de l'utilisation. Concernant l'Équipement Fixe, vous devez respecter les instructions d'utilisation et ne pas installer des logiciels autres que ceux que nous (ou nos éditeurs partenaires) vous mettons à disposition ou proposons au téléchargement. Vous ne devez pas utiliser les Services et

l'équipement Fixe à des fins de Piratage. Vous devez veiller à ce que votre accès à Internet ne soit pas utilisé à des fins de reproduction, représentation, mise à disposition ou communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par des droits voisins sans l'autorisation des titulaires des droits lorsqu'elle est requise. Les pratiques ne respectant pas le droit d'auteur ou les droits voisins sont dangereuses pour la création artistique et pour l'économie des secteurs culturels et numériques. Elles sont susceptibles d'être sanctionnées civilement et pénalement.

#### **ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DE RWiFi ET EXCLUSIONS DE RESPONSABILITE**

9.1. RWiFi s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne marche, à la permanence et à la qualité de son service RWiFi. Toutefois, la responsabilité de RWiFi ne pourra être engagée en raison de perturbations du Service causées par des travaux d'entretien, de renforcement, de réaménagement ou d'extension de ses installations techniques en vue de l'amélioration de son Service.

9.2. RWiFi ne pourra, notamment, être tenue responsable des cas suivants :

utilisation non conforme du Service ou du Pack RWiFi - utilisation par une personne tierce, et non autorisée par le Client, du Service du fait de la perte, du vol ou de la divulgation des données de la carte SIM et/ou du code PIN du Client

dysfonctionnements ou vices affectant le matériel ou ses accessoires vendus avec le Pack RWiFi

utilisation d'un téléphone fixe ou mobile dont le modèle serait incompatible avec

perturbations dans les transmissions radiotéléphoniques dues, notamment, à des conditions atmosphériques mauvaises

retrait de la licence d'exploitation du Service sur décision de l'autorité publique, ou résultant d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit

perturbations, indisponibilités ou interruptions de tout ou partie des services rendus par des prestataires indépendants, auxquels le Client peut avoir accès par l'intermédiaire, notamment, des services du WAP et/ ou de l'Internet. Il est ici précisé que toute réclamation concernant ces services devra être adressée directement à ces prestataires

survenance d'un cas fortuit ou de force majeure au sens de la Loi française applicable aux présentes Conditions Générales

pertes de données de quelque nature et de quelque ordre que ce soit, ainsi que tout dommage qui serait subi par le Client de ce fait, notamment des dommages directs et/ou indirects tels que notamment des pertes d'exploitation ou préjudices commerciaux

inexécution, défaillances ou dysfonctionnements liés à la fourniture de services depuis le réseau GSM d'un autre

opérateur mobile national ou international.

#### **ARTICLE 10 : TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

10.1. Les informations relatives au Client mentionnées sur le formulaire d'identification et, plus généralement, toute information concernant le Client portée à la connaissance de RWiFi, sont traitées dans le cadre des présentes Conditions Générales conformément aux dispositions de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à

l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Pour les besoins du Service, ces informations pourront être transférées et traitées par des partenaires de RWiFi avec lesquels cette dernière aura préalablement conclu un engagement de confidentialité et de respect des dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 précitée. Le Client bénéficie, après justification de son identité auprès du service clientèle de RWiFi, d'un droit

d'accès, de rectification et d'opposition sur les données collectées et informations le concernant. Ce droit peut être exercé par le Client en adressant au service clientèle de RWiFi un courrier recommandé avec accusé de réception accompagné de la copie d'une pièce d'identité.

10.2. RWiFi pourra utiliser les informations relatives au Client dans le cadre d'opérations de marketing en adressant au Client des messages relatifs à ses produits et services, par quelque support que ce soit, et notamment par courrier

électronique, SMS, prospectus, et ce, sauf opposition expresse du Client formulée auprès du service clientèle de RWiFi.

#### **ARTICLE 11 : SUSPENSION TEMPORAIRE DU SERVICE RWiFi**

11.1. La suspension temporaire du Service peut intervenir dans les cas suivants : - Si le Client commet plus de trois (3) erreurs lors de la composition de son code PIN. Sa carte SIM est alors bloquée et il doit prendre contact avec le service

clientèle de son opérateur téléphonique pour la débloquer. - Dans les quinze (15) jours de la souscription au Service, lorsque le Client ne s'est pas identifié sur le point de vente et n'a pas retourné au service clientèle de RWiFi le formulaire d'identification et la copie de sa pièce d'identité ; - Dans un délai de trente (30) jours après une mise en demeure de RWiFi adressée au Client et restée infructueuse, lorsque RWiFi a relevé le non- respect par le Client d'une ou plusieurs

ses obligations résultant des présentes conditions générales et notamment des dispositions de l'article 8 des présentes, - Sans préavis, dans le cas d'une utilisation inappropriée du Service, d'un comportement nuisible à RWiFi et/ou à son

Service, ou encore de manquements graves aux présentes Conditions Générales.

11.2. La suspension définitive du Service peut intervenir dans les cas suivants : Dans les trente (30) jours suivant la suspension temporaire du Service intervenue pour l'un ou l'autre des cas visés à l'alinéa 11-1 ci-dessus et dont la cause

n'aurait pas disparue passé ce délai de trente (30) jours. Au terme du délai de trente (30) jours susvisé, il est procédé à la désactivation définitive du Service qui perd définitivement l'usage du numéro qui était associé à cette offre et ne peut

plus, dès lors, ni émettre ni recevoir de communications au moyen du Service. En outre, dans le cadre de cette suspension définitive, le Client perd définitivement le bénéfice du crédit restant éventuellement sur son compte prépayé, qui est alors clos de manière ferme et définitive. Dès le jour de la suspension définitive du Service, il est mis un terme

ferme et définitif aux relations entre RWiFi et le Client et, dès ce jour, RWiFi se réserve la possibilité d'attribuer librement le numéro qui avait été précédemment attribué au Client.

#### **ARTICLE 12 : SUSPENSION DEFINITIVE ET RÉSILIATION DU SERVICE RWiFi**

12.1. La suspension définitive du Service peut intervenir dans les trente (30) jours suivant la suspension temporaire du Service intervenue pour l'un ou l'autre des cas visés à l'article 11 ci-dessus et dont la cause n'aurait pas disparue passé ce délai de trente (30) jours. Au terme du délai de trente (30) jours susvisé, la suspension définitive entraîne la résiliation du Service.

12.2. Le Service prend également fin de plein droit : - en cas de fin de validité de l'offre ou de résiliation par le Client de son abonnement par email ou lettre recommandée avec accusé de réception dûment adressée au service clientèle de RWiFi.

12.3. Au jour de la résiliation du Service, le Client perd définitivement l'usage du numéro qui était associé et ne peut plus, dès lors, ni émettre ni recevoir de communications au moyen du Service. A cette date, il est mis un terme ferme et définitif aux relations entre RWiFi et le Client, RWiFi se réserve alors la possibilité d'attribuer librement à un autre client le numéro qui avait été précédemment attribué au Client. Enfin, dans le cadre de cette suspension définitive, le Client perd définitivement le bénéfice du crédit restant éventuellement sur son compte prépayé, qui est alors clos de manière ferme et définitive.

### **ARTICLE 13 : RÉCLAMATIONS**

Toute réclamation du Client doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à : RWiFi - Service Clientèle 1 Place de la Chapelle, 64600 Anglet. Toute réclamation du Client adressée au service clientèle de RWiFi est traitée dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de sa date de réception.

### **ARTICLE 14 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION - DROIT APPLICABLE**

Tout litige relatif à l'interprétation et/ou l'exécution des présentes Conditions Générales de service est régi par le droit français et la compétence territoriale exclusive est donnée aux juridictions françaises.

#### Informations complémentaires

##### Informations relatives aux radiofréquences et à la santé

S'agissant des radiofréquences, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) confirme dans son aide-mémoire 193 de juin 2011 qu'« à ce jour, il n'a jamais été établi que le téléphone portable puisse être à l'origine d'un effet nocif pour la santé ». Néanmoins, des interrogations subsistent sur les effets à long terme de l'exposition aux ondes radio et, sur la base de résultats d'études notamment associés à l'utilisation du téléphone mobile, le Centre international de recherches sur le cancer a classé en mai 2011 les champs électromagnétiques des radiofréquences «peut-être cancérigènes pour l'homme» (Groupe 2B). En octobre 2013, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié les résultats de l'évaluation des risques liés à l'exposition aux radiofréquences, sur la base d'une revue de la littérature scientifique internationale depuis sa précédente évaluation de 2009. « Cette actualisation des connaissances ne met pas en évidence d'effet sanitaire avéré et ne conduit pas à proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition de la population. » Elle évoque toutefois, avec des niveaux de preuve limités, une possible augmentation du risque de tumeur cérébrale sur le long terme pour les utilisateurs, intensifs ou pas, de téléphones portables. Les autorités sanitaires recommandent ainsi la poursuite des études et, par précaution, de limiter l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les téléphones mobiles en énonçant des actions aisées à mettre en oeuvre. Par ailleurs, des règles de sécurité doivent être observées pour soi et pour les autres.

##### Recommandations d'usage pour réduire votre exposition aux ondes radio

Utilisez le kit oreillette (ou kit piéton) pendant vos appels téléphoniques. Il permet de réduire l'exposition de votre tête aux ondes radio. Toutefois, lorsque vous utilisez un kit oreillette ou casque audio, restez attentif.

Éloignez, avec ou sans kit oreillette, votre téléphone mobile ou tout autre terminal mobile modem routeur du ventre des femmes enceintes ou du bas-ventre des adolescents.

Utilisez également les fonctions SMS ou internet de votre téléphone mobile ou tablette. Ces usages nécessitent que l'on regarde l'écran du téléphone mobile ou de la tablette et par conséquent que l'on tienne l'appareil éloigné de sa tête et de son tronc, ce qui réduit l'exposition.

Utilisez le terminal mobile ou fixe dans de bonnes conditions de réception car il ajuste automatiquement sa puissance d'émission en fonction des signaux radio qu'il reçoit du réseau de votre opérateur. La réception est de bonne qualité lorsque l'appareil indique sur l'écran 4 à 5 barrettes. Ce n'est pas toujours le cas dans certaines zones ou situations, notamment dans un secteur mal couvert par le réseau.

##### Mesures de sécurité pour les personnes utilisatrices ou non

N'utilisez pas le modem routeur en conduisant. L'utiliser en conduisant est dangereux et constitue un réel facteur d'accident grave provenant notamment de la distraction créée ou tout autre usage.

Éloignez le modem routeur ou tout autre terminal mobile d'au moins 15 cm d'un implant électronique (stimulateurs cardiaques, pompes à insuline, neurostimulateurs...) et utilisez-les du côté opposé à l'implant pour éviter les risques d'interférences. Consultez la notice de votre appareil médical et parlez-en à votre médecin.

Respectez les consignes de sécurité et restrictions d'usage propres à certains lieux ou certaines situations. D'une façon générale, il est nécessaire de respecter également les conseils d'utilisation et consignes de sécurité spécifiques qui sont insérés dans la notice du constructeur de l'appareil. Par mesure de précaution, les autorités sanitaires recommandent aux parents qui souhaitent mettre à disposition de leurs enfants ou adolescents un modem routeur, de les encourager à une utilisation modérée et à les informer des recommandations d'usage et de sécurité ci-dessus. Pour en savoir plus [www.WHO.int/fr](http://www.WHO.int/fr) - [www.anses.fr](http://www.anses.fr) - [www.radiofrquences.gouv.fr](http://www.radiofrquences.gouv.fr)